Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le
ID : 026-212600738-20231003-CHANT2023044-BF

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERA

Collectivité : COMMUNE DE CHANTEMERLE LES GRIGNAN

Date de Convocation : 27/09/2023	Décisions N° : 2	Membres : En Exercice : 8 Présents : 6 Votants : 7

Le 03/10/2023
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de BODIN Jean-Luc.

Etaient présents : BODIN Jean-Luc,CARMON Fabienne,CHANCEL Anne-Marie,NARDINI Gaëlle,ARTAUD Frédéric,ORTIZ Violène

Etaient Absents ou excusés : GREYFIE DE BELLECOMBE Alexandre, JOLY Jean François (procuration à Violène ORTIZ)

Objet : Décision Modificative n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2023

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
16 / 165 / OPFI	Dépôts et cautionnements reçus	365,00
	Total	**365,00**

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2111 / OPNI	Terrains nus	365,00
	Total	**365,00**

COMMUNE DE CHANTEMERLE LES GRIGNAN, 03/10/2023